

La requête récemment adressée au gouvernement du Chili par trois parlementaires canadiens — représentant les 3 principaux partis politiques du Canada — qui désiraient rencontrer les autorités chiliennes, montre bien la préoccupation du peuple et du Parlement canadiens face à la situation des droits de l'homme au Chili. Nous regrettons que cette requête ait été rejetée et nous croyons qu'une telle attitude ne peut que nuire à la réputation d'un pays déjà discrédité au sein de la communauté internationale.

Le Canada ne peut que regretter, une fois de plus, que le gouvernement du Chili ait jugé nécessaire de revenir sur sa décision de recevoir le groupe de travail et qu'il ait remis cette visite à une date ultérieure qui n'a pas encore été fixée.

Certes, le gouvernement chilien a maintes fois réitéré son désir de coopérer avec le groupe de travail, affirmant que son refus d'accepter la visite du groupe d'experts pour la remettre à un moment plus propice ne reflétait pas un changement d'attitude face aux organes internationaux chargés d'enquêter. Mais la délégation canadienne pense qu'une des meilleures façons de manifester un esprit de coopération serait, pour ce gouvernement, de s'engager à réviser sa décision et d'accepter de recevoir le groupe.